



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

généralités

Question écrite n° 26753

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur le récent rapport de l'Observatoire de prospective sociale de l'institut de l'entreprise. L'observatoire préconise, de façon à renforcer la légitimité et les capacités d'action des partenaires sociaux des entreprises, de « valoriser le passage des salariés par une Instance représentative du personnel (IRP) en renforçant l'employabilité des représentants du personnel ». Elle lui demande s'il entend répondre à cette préconisation.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26753

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mai 2013](#), page 5263

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)